

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 824

présenté par
M. Alexis Bachelay et M. Le Guen

ARTICLE 34 TER

Compléter l'alinéa 3 par le mot :

« urbaine ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de cohérence avec la création des autorités organisatrices de la mobilité urbaine.